

Communiqué

Ecoquartier des Plaines-du-Loup – 2^e étape

Un chauffage innovant et qui valorise les énergies renouvelables locales

Pour la 2^e étape de l'écoquartier aux Plaines-du-Loup, les Services industriels de Lausanne (SiL) ont conçu un concept énergétique qui s'appuie sur les acquis de la 1^{re} étape, la sécurité d'approvisionnement du chauffage à distance et l'innovation. Il associera la géothermie, la récupération de chaleur des eaux usées et le chauffage à distance. Au total, plus de 43 millions de francs sont demandés par la Municipalité au Conseil communal pour garantir une chaleur zéro carbone à un prix abordable.

En 2014, les SiL ont fait œuvre de pionniers en imaginant un concept énergétique audacieux et novateur pour chauffer l'écoquartier des Plaines-du-Loup. Quelque 35 sondes géothermiques à 800 mètres de profondeur, associées à la récupération de chaleur des eaux usées et couplées à des panneaux solaires photovoltaïques, ont permis de garantir une énergie 0 carbone et d'assurer l'autonomie énergétique.

Sources de chaleur renouvelables

Pour la 2^e étape de cet écoquartier innovant, les SiL, en collaboration avec le Bureau de Développement et projet Métamorphose, ont tiré profit de leur expérience pour concevoir un nouveau concept énergétique. En plus de 22 sondes géothermiques à 800 mètres de profondeur et de la récupération de la chaleur des eaux usées, l'écoquartier sera raccordé au réseau de chauffage à distance (CAD), qui devrait être 100% renouvelable d'ici 2035, ce qui n'était pas encore prévu lors de la conception de la 1^{re} étape. Si les études le confirment, la fourniture de chaleur sera complétée par la récupération de la chaleur du tunnel du métro m3 à construire et à partir de géostructures du futur parking souterrain centralisé.

Chacune de ces sources de chaleur sera exploitée de manière optimale selon la saison: lors de la saison chaude, le chauffage à distance sera utilisé en priorité, tant que les rejets de chaleur de l'usine d'incinération des déchets de Tridel ne sont pas complètement valorisés, y compris pour recharger les sondes afin d'assurer leur durabilité. La récupération de chaleur des eaux usées et les sondes géothermiques seront enclenchées en fonction des besoins de chaleur, pour en assurer 70% en hiver.

Le réseau évoluera également: afin de pouvoir valoriser de manière efficiente ces nouvelles sources renouvelables, une conduite supplémentaire, à basse température (40-60°C) a été ajoutée dans tout le réseau. De plus, l'ensemble sera optimisé par des stations en contracting dans chacune des pièces urbaines.

Autoconsommation encouragée

SI-REN SA se chargera de la réalisation des centrales solaires photovoltaïques sur l'ensemble des bâtiments. Les investisseurs seront incités à constituer des communautés d'autoconsommation pour que les habitantes et les habitants puissent profiter directement de l'électricité produite sur leur toit à un prix plus bas.



Exigences en durabilité plus élevées

Cette 2^e étape répond à des exigences encore plus élevées en matière de durabilité. Le concept énergétique permettra d'atteindre les valeurs cibles globales de la société à 2000 watts (vision finale à 2100 pour l'exploitation), comme pour la première étape, mais également les valeurs cibles combinées de construction et exploitation afin de réduire l'énergie grise et d'augmenter encore le niveau de durabilité.

«Avec ce projet, nous nous appuyons sur les réussites de la 1^{re} étape des Plaines-du-Loup en termes énergétiques tout en optimisant la sécurité d'approvisionnement et en continuant les innovations dans les sources de chaleur renouvelable. Lausanne confirme son rôle de ville pionnière de la transition énergétiques, dotée d'infrastructures modernes, performantes et respectueuses de l'environnement», précise Xavier Company, conseiller municipal en charge des Services industriels de Lausanne (SiL).

Le 2^e secteur de l'écoquartier verra le jour dès 2030. Le périmètre s'étendra du parking du Vélodrome jusqu'au nord du stade de la Pontaise et jusqu'au stade des Marronniers à l'est de la route des Plaines-du-Loup (aux abords de la prison Bois-Mermet). Il accueillera environ 2500 habitantes et habitants (1200 logements) et quelque 26'000 m² de surfaces d'activités et équipements publics, dont une école secondaire. Le plan d'affectation de la deuxième étape des Plaines-du-Loup devrait être soumis à l'enquête publique au début de l'année 2026. Les investisseurs retenus pour participer à la transformation de ce secteur de la ville seront dévoilés cet automne. Les travaux débiteront en 2027.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Xavier Company, conseiller municipal en charge des Services industriels de Lausanne, tél. 021 315 82 00**

Lausanne, le 12 septembre 2025